



Réunion du Comité Syndical

du 14 décembre 2011

CS - 4.04

Compte-rendu de réunions de bureau

Le quatorzième jour du mois de décembre de l'année deux mil onze à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical du S.E.R.T.R.I.D. (Syndicat mixte d'Etudes et de Réalisations pour le Traitement Intercommunal des Déchets), dont le nombre en exercice, titulaires et suppléants est de trente, légalement convoqués, se sont réunis au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., sous la présidence de Monsieur Leouahdi Selim GUEMAZI, président.

Etaient présents :

Délégués titulaires :

C.A.B. : MM. Robert DEMUTH, Daniel FEURTEY, Denis JEANGERARD, Leouahdi Selim GUEMAZI, Pascal MARTIN, Mme. Françoise RAVEY

S.I.C.T.O.M. : MM. Marcel GRAPIN, Roger-Serge TOUPENCE, Mme. Alexia LAVALLEE

Délégués suppléants avec voix délibératives :

C.A.B. : MM. Pierre BOUCON, Jean-Pierre DEMARCHE jusqu'au point CS-4.05 inclus

S.I.C.T.O.M. : NEANT

Délégués suppléants sans voix délibératives :

C.A.B. : NEANT

S.I.C.T.O.M. : M. Jean-Pierre SALVADOR

Le quorum est atteint : 11 présents

Etaient excusés

Délégués titulaires :

C.A.B. : MM. Jean-Claude MATHEY, Jean-François ROOST, Pierre SANTOSILLO jusqu'au point CS-4.04 inclus
Pouvoir : NEANT

S.I.C.T.O.M. : MM. Hervé GRISEY, Roger GAUGLER, Gérard GUYON jusqu'au point CS-4.04 inclus
Pouvoir : M. Hervé GRISEY donne pouvoir à M. Marcel GRAPIN

- Délégués suppléants :

C.A.B. : MM. Yves DRUET, Claude GIRARD, Dominique RETAILLEAU, Jean-Claude MARTIN, Louis HEILMANN, Olivier MICHAU. Mme. Céline RAIGNEAU

S.I.C.T.O.M. : MM. Roland GERMAIN, Thierry STEINBAUER, Alain FIORI, Didier SANSIG, Jacques REUILLARD



Réunion du Comité Syndical

du 14 décembre 2011

CS – 4.04

Compte rendu réunions de Bureau

RAPPORT

Présenté par M. Leouahdi Selim GUEMAZI
Président

Le Bureau en exercice s'est réuni les 19 octobre et 16 novembre 2011.

Conformément à la délégation accordée par le Comité Syndical, il est rendu compte à ce dernier des décisions qui ont été prises.

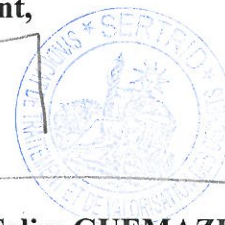
Le Comité Syndical :

- **PREND ACTE** des décisions prises lors de ces bureaux.

Ainsi délibérée au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. le 14 décembre 2011
ladite délibération ayant été affichée par extrait le 21 DEC. 2011 conformément à
l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Dépôt en Préfecture le

21 DEC. 2011

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,



Leouahdi Selim GUEMAZI